

**ARRÊTÉ DEP-2025-044 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SYSTÈMES NUMÉRIQUES**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2016 portant création du baccalauréat professionnel systèmes numériques ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel systèmes numériques pour la session 2025 dans les académies de Créteil et Paris, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Eric CHUZEL, enseignant

Enseignants :

Monsieur Ahmet ABACI

Monsieur Mehdi AITELHADJ

Monsieur David ANSART

Monsieur Stéphane BEASSE

Monsieur Lahcène BOUMEDJOUT

Monsieur Pascal BRETON

Monsieur Benjamin CLAVE

Monsieur Kamel DJEBBARA

Monsieur Mohsen DRIDI

Monsieur Yacine LABCHIR

Monsieur Sébastien LABORDE

Monsieur Thierry MAISON

Professionnels :

Monsieur Thierry BELORGEY

Monsieur Michel CARPENTIER

Madame Karine HELWIG

Monsieur Patrick LE BORGNE

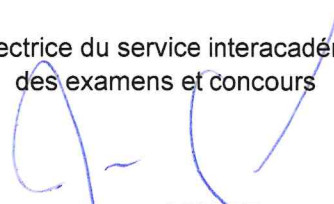
Monsieur Sébastien MORELL

Monsieur Raphaël TENA

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET